



## Modalités d'attribution du Trophée BoxDobRott

(A partir du 01/04/2024)

- Etre adhérent à son club de race.
- Etre le 1er en niveau 3 dans sa discipline parmi les Boxer, Dobermann ou Rottweiler, ou IFH 2 pour la discipline IFH, et avoir obtenu au minimum 70% des points de cet échelon lors du BoxDobRott.

**Exception 1** : En l'absence de Boxer, Dobermann ou Rottweiler, ou d'impossibilité d'attribution du trophée dans l'échelon 3, la même règle s'appliquera au niveau 2 (Avec un minimum de 70% des points de cet échelon 2).

**Exception 2** : En l'absence de Boxer, Dobermann ou Rottweiler, ou d'impossibilité d'attribution du trophée dans l'échelon 2, la même règle s'appliquera au niveau 1 (Avec un minimum de 70% des points de cet échelon 1).

- Le Trophée peut ne pas être attribué, en conformité avec le règlement d'attribution ci-dessus -

### L'équipe BoxDobRott

